

Département  
de la MOSELLE

**COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK**

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 06 décembre 2024**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice

**Présent par procuration** : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à Jérôme Gabriele  
M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie  
Mme MARCK ép SCHMIT Christelle donne procuration à M. BERGER Laurent  
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à Alain SINDT

**4 – Décisions modificatives BP 2024 section investissement**

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que suite aux travaux de rebouchage des nids de poule et de réfection de la route de Fréching à la « Rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck ; aux travaux de signalisation validés et prévus à Haute-Sierck et aux travaux du parking, il y a lieu de passer les écritures comptables de régularisation et d'effectuer les mouvements suivants en section investissement du Budget primitif 2024 :

Dépense et recette investissement :

Compte 231 « Installation, matériel et outillage technique » opération 712023 : - 8 400.00  
Compte 203 « Frais d'étude et développement et frais d'insertion » opération 752024 : - 14 600.00  
Compte 231 « Installation, matériel et outillage technique » opération 672021 : - 1 000.00  
Compte 2151 « Réseaux de voirie » : + 8 500.00 €  
Compte 2188 « Autres immobilisations corporelles » : +500.00 €  
Compte 2152 « Installation de voirie » : + 15 000.00 €  
Compte 231 « Immobilisations corporelles en cours » : - 157 000.00 €  
Compte 231 « Immobilisations corporelles en cours » opération 732023 : + 157 000.00 €

Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter les décisions modificatives du BP 2024 en section investissement à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 06 décembre 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20241206-0406122024-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2024  
Date de réception préfecture : 09/12/2024